

Les fondamentaux en Santé & Sécurité au travail

Durée : 2 jours (14 heures)

Public visé : Managers, responsables d'équipes, ressources humaines, responsables sécurité, membres du CSE, tout salarié impliqué dans la prévention des risques professionnels.

Prérequis : Aucun, formation accessible à tout public.

Objectifs pédagogiques : À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les obligations légales des entreprises et des salariés en matière de santé et sécurité au travail.
- Identifier les principaux risques professionnels dans leur environnement de travail.
- Appliquer les principes généraux de prévention. Contribuer à la réduction des accidents et maladies professionnelles

Jour 1 : Comprendre les enjeux et les bases de la santé et sécurité au travail

1-Introduction à la santé et sécurité au travail

Objectif : Poser le cadre de la formation et introduire les concepts clés

Présentation générale : Pourquoi la santé et sécurité au travail est-elle une priorité ? Impact sur la performance de l'entreprise, bien-être des salariés, et prévention des accidents.

Les chiffres-clés de la SST

2-Le cadre législatif et réglementaire de la SST

Objectif : Comprendre les obligations légales en matière de santé et sécurité.

Explication du cadre légal, Code du travail

Rôle des organismes externes

Étude de cas

3-Les acteurs de la prévention en entreprise

Objectif : Connaître les principaux acteurs impliqués dans la prévention des risques.

Les acteurs internes.

Exercice : Qui fait quoi ? Identification des rôles et responsabilités en matière de prévention.

4-Les principes généraux de prévention (PGP)

Objectif : Apprendre à utiliser les principes de prévention pour identifier et limiter les risques. Présentation des 9 principes de prévention

5-Méthodologie d'évaluation des risques

Objectif : Comprendre comment identifier et évaluer les risques dans son environnement de travail. L'évaluation des risques professionnels : Méthodologie, fréquence, parties prenantes. Le document unique d'évaluation des risques (DUER)

Exercice en groupe : Analyse des risques dans une situation simulée (atelier pratique)

6-Étude de cas : Analyse d'un accident de travail

Objectif : Sensibiliser à l'importance de l'analyse des causes profondes des accidents. Étude de cas : Présentation d'un accident réel ou fictif et analyse des défaillances en termes de prévention.

Travail en groupe : Identification des mesures correctives et préventives à mettre en place.

Jour 2 : Les risques professionnels et la mise en œuvre des actions de prévention

7-Identification des principaux risques professionnels

Objectif : Identifier les différents types de risques professionnels auxquels les salariés peuvent être exposés.

Exercice : Analyse d'une situation concrète pour identifier les types de risques présents.

8-Méthodes et outils de prévention

Objectif : Mettre en œuvre les outils et techniques pour prévenir les risques professionnels.

Méthodologies de prévention.

Étude de cas : Choisir les équipements de protection adaptés à une situation donnée.

9-La prévention des risques psychosociaux (RPS)

Objectif : Connaître les méthodes de prévention des risques psychosociaux. Définitions des RPS

10-Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action

Objectif : Apprendre à structurer et formaliser un plan d'action des risques. Les étapes clés : Identification des risques. Priorisation des actions. Suivi des actions et mise à jour du DUER.

Exercice pratique

11-Communication et sensibilisation sur la sécurité au travail

Objectif : Savoir mobiliser et impliquer l'ensemble des acteurs sur les enjeux de sécurité. Pourquoi sensibiliser ? : Créer une culture de la sécurité dans l'entreprise. Outils de communication.

Clôture de la formation (17h00 - 17h30) Bilan collectif. Évaluation de la formation. Remise des attestations de participation.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques : Présentations interactives avec support visuel.

Méthodes participatives : Discussions, brainstorming, études de cas réelles.

Ateliers pratiques : Mises en situation, exercices en groupe.

Jeux de rôle : Simulation de scénarios pour la prévention des risques.

Évaluation des acquis : Quiz et discussions tout au long de la formation.

Attestation de formation : Remise d'une attestation à la fin des deux jours.

Le déroulé pédagogique permet une formation complète et progressive sur les fondamentaux en santé et sécurité au travail, en alliant théorie et pratique pour favoriser l'appropriation des connaissances et des compétences.